



Maison des Jeunes et de la Culture de Presles  
19 rue Adalbert Baut  
95590 Presles  
Contact : [president@mjcpresles.fr](mailto:president@mjcpresles.fr)

## Saison 2023 - 2024

### Comment s'inscrire à l'atelier Vidéo

Vous trouverez ci-joint :

- Une fiche « Adhésion » ;
- Une fiche « Droit à l'image » ;
- Une fiche de cotisation.

Vous aurez à remplir, dater et signer les fiches d'inscription, ainsi que les deux fiches « Adhésion » et « Droit à l'image ».

Ces fiches devront remises à Michel Gatignol ou être adressées à la MJC de Presles à l'adresse ci-après. Elles seront accompagnées de deux chèques :

- **Un chèque de 12€** d'adhésion annuelle à la MJC à l'ordre de " **MJC de Presles** "
- **Un chèque de 80€** à l'ordre de " **MJC de Presles Atelier Vidéo**".

#### **Adresse pour l'inscription :**

MJC de Presles - Inscriptions  
78 rue Pierre Brossolette  
95590 Presles

Merci pour la confiance que vous nous accordez. Nous vous rappelons que la MJC de Presles est une association administrée par des bénévoles et que tout adhérent ou parent d'enfant adhérent peut demander à siéger au Conseil d'administration. N'hésitez pas à nous contacter à cet effet.

Nous vous souhaitons une bonne saison 2023-2024.

Bien cordialement,



Maison des Jeunes et de  
la culture de Presles  
78 rue Pierre Brossolette  
95590 Presles

## Ateliers adultes

### DROIT A L'IMAGE

#### AUTORISATION D'ENREGISTREMENT ET DE DIFFUSION D'IMAGES ET VIDEOS

Je soussigné, .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

autorise l'association MJC de Presles, 19 rue Adalbert Baud 95590 Presles, à me photographier et me filmer dans le cadre des différents ateliers et événements que l'association organise.

J'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de mon image dans le cadre de la promotion de l'association, notamment sur le site Internet de l'association, ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou support numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés ou de l'association.

En conséquence de quoi, je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de l'association MJC de Presles qui trouverait son origine dans l'exploitation de mon image dans le cadre précité.

**Date et signature précédé de la mention « Lu et approuvé »:**



Maison des Jeunes et de la culture de Presles  
78 rue Pierre Brossolette  
95590 Presles  
inscription@mjcpresles.fr

## SAISON 2023-2024 Adulte

Fiche d'adhésion pour la saison  
*A régler avec le premier atelier choisi*

Montant de l'adhésion annuelle à la MJC pour la saison 2022-2023 : **12€**

Mr/Mme/Mlle/ .....Nom : ..... Prénom(s) .....

Date de naissance :     /     /

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville .....

Téléphone fixe : .....

Téléphone portable : .....

Adresse mail (**en caractères d'imprimerie SVP**) : .....

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom, Prénom ..... N° Téléphone : .....

Par son inscription, l'adhérent s'engage à :

- Régler son adhésion 12€ avec l'inscription à un premier atelier,
- Participer à une ou plusieurs activités,
- Respecter les statuts et le règlement intérieur,
- Respecter les consignes de sécurité et de santé.

Toute année commencée est due en entier. En cas d'absence pour quelque raison que ce soit ou de départ en cours d'année, l'adhésion et la cotisation restent la propriété de la MJC de Presles.

Les ouvertures d'ateliers sont calquées sur le calendrier scolaire.

Date et signature, précédé de la mention « *Lu et approuvé* » :

Date..... Signature.....



Maison des Jeunes et de la culture de Presles  
78 rue Pierre Brossolette  
95590 Presles  
www.mjcpresles.fr

SAISON 2023-2024

**Adulte**

Fiche de cotisation

**Atelier : Vidéo**

Salle Jeanne d'Arc

Le mercredi de 18h à 20h et les 1er et 3ème vendredi de chaque mois de 15h à 17h.

Cette fiche de cotisation doit être accompagnée de ces deux fiches : adhésion et droit à l'image.

Mr/Mme/Mlle/ ..... Nom : ..... Prénom  
.....

**Je règle (cocher d'une croix votre choix)**

En espèce	<input type="checkbox"/>	Par chèque	<input type="checkbox"/>	En chèque vacances	<input type="checkbox"/>
-----------	--------------------------	------------	--------------------------	--------------------	--------------------------

Montant	80 €	Adhésion annuelle à régler une seule fois	12€
L'adhésion 12€ est à régler à l'inscription, 1 seule fois pour la saison, en complément de la cotisation. Si vous l'avez déjà réglée avec la cotisation d'un autre atelier vous n'avez pas à la payer une seconde fois			

**Adhésion** : faire un chèque 12€ à l'ordre de **MJC de Presles**

**Cotisation** : faire un chèque 80€ à l'ordre de **MJC Atelier Vidéo**

Nom et prénom de l'émetteur des chèques :  
.....

Toute année commencée est due en entier. En cas d'absence pour quelque raison que ce soit ou de départ en cours d'année, l'adhésion et la cotisation restent la propriété de la MJC de Presles. Les ouvertures d'ateliers sont calquées sur le calendrier scolaire.

Date et signature, **précédé de la mention « Lu et approuvé »** :

Date ..... Signature.....